

Éducation

La semaine culturelle P.2
**devient «semaine scientifique,
technologique et culturelle»**

IO Med

Le Togo franchit P.4
une étape décisive

Togo-Chine



Quinze accords pour P.3
donner un nouvel élan
à l'économie togolaise



Waraa

— LES VAINQUEURS —

HEBDOMADAIRE TOGOLAIS D'INFORMATIONS ET D'ANALYSES N° 0582 du 22 Octobre 2026 - Prix : 250 F CFA



Délestages

P.2

La CEET s'explique

L'actualité continue sur le www.waraa.tg

Délestages

La CEET s'explique

Le Directeur général de la Compagnie énergie électrique du Togo (CEET), Ilagou AYEVA, a apporté des éclaircissements sur les récentes coupures d'électricité qui affectent le Grand Lomé. Invité du journal de 20 heures de la télévision nationale, il a attribué ces perturbations à la maintenance du gazoduc sous-régional, tout en démentant les rumeurs faisant état d'une dette de la société. Selon ses explications, les inter-

ruptions de la fourniture d'électricité ne sont pas liées à un défaut de paiement de la compagnie, contrairement aux informations relayées sur les réseaux sociaux.

À l'origine des perturbations figure la maintenance préventive du gazoduc qui alimente les centrales électriques de la sous-région. Initialement prévue en juin et juillet, période généralement marquée par une faible consommation d'électricité, cette opération a été repor-



tée en raison de difficultés rencontrées par les prestataires pour mobiliser le matériel nécessaire, dans un contexte international contraignant. Cette intervention se déroule ainsi en pleine période

de fortes chaleurs, caractérisée par une hausse de la demande en électricité. Le directeur général de la CEET a comparé cette maintenance à la vidange d'un véhicule, une opération nécessaire au bon fonctionnement des installations.

Pour limiter les conséquences de cette situation, les autorités togolaises ont instruit la CEET de faire fonctionner les centrales au combustible liquide, notamment au fioul. Cette solution de substitution, plus coûteuse et moins efficace, permet néanmoins de maintenir une partie de la production électrique et de prévenir une interruption généralisée de l'approvisionnement.

Concernant la de-

mande des consommateurs pour un calendrier précis des délestages, Ilagou AYEVA a expliqué que la nature évolutive de cette crise sous-régionale ne permettait pas d'établir un programme fiable. La CEET affirme donc adapter continuellement son dispositif afin de réduire les désagréments subis par les abonnés.

Le Directeur général a annoncé la fin des travaux de maintenance pour la fin du mois d'octobre 2026. Un dispositif de suivi rapproché a été mis en place par le gouvernement pour veiller au respect du calendrier établi. En attendant la fin des travaux, les équipes techniques de la CEET restent mobilisées pour limiter l'impact des perturbations sur les consommateurs. La compagnie espère ainsi retrouver progressivement des conditions normales de fourniture d'électricité à l'issue de cette opération.

La Rédaction

Éducation

La semaine culturelle devient «semaine scientifique, technologique et culturelle»

Le ministère de l'Éducation nationale introduit une nouvelle orientation dans les activités scolaires. Dans une note circulaire du 14 octobre 2026, le ministre Mama Omorou annonce la transformation de la semaine culturelle en «semaine scientifique, technologique et culturelle».

Cette initiative vise à développer les compétences, la créativité et

l'esprit d'innovation des apprenants. Elle s'articule autour de trois volets : les sciences, les technologies et les activités culturelles, artistiques et sportives. Les établissements scolaires sont appelés à organiser des expériences scientifiques, des démonstrations technologiques, des expositions, des concours et des activités artistiques. Le dispositif encourage également

l'implication des enseignants, des parents d'élèves, des entreprises et des partenaires éducatifs.

À travers cette réforme, le ministère entend rapprocher les apprentissages théoriques des applications pratiques, tout en favorisant la découverte des métiers et l'épanouissement des élèves.

WARAA

Annonces et pubs
appelez le 90-02-52-45

Retrouvez
votre Journal
WARAA
Les Vainqueurs
chaque jeudi
dans les kiosques

Numéros Utiles

CHU Tokoin :	22-21-25-01
CHU Campus :	22-25-77-68
	22-25-47-39
	22-25-78-08
Commissariat Central :	22-21-28-71
Sûreté Nationale :	22-22-21-21
Pompiers :	118 ou 22-21-67-06
Gendarmerie (Secours et assistance)	172 ou 22-22-21-39
Police secours	117

WARAA
Les Vainqueurs

Siège : Derrière EPP Kélégougan
Tél : 90-02-52-45
E-mail : micheltchadja@yahoo.fr
c/s Casier N° 087. 13 BP152
LOME-TOGO

DIRECTEUR DE PUBLICATION
Michel Yao TCHADJA
(alias Ezi Akoma)
Cel : 90-02-52-45 / 22-32-92-57

SECRÉTAIRE DE RÉDACTION
Pamphile S. NUMENYA

RÉDACTION
Ezi Akoma
Razak
Tchaa
Jack Nukunu

INFOGRAPHISTE
Pamphile S. NUMENYA

IMPRIMERIE
YANIDEL GROUPE

Tirage : 3.000 Exemplaires
Récepissé N° 0471/29/05/13/HAAC

Togo-Chine

Quinze accords pour donner un nouvel élan à l'économie togolaise

Diplomatie, agriculture, numérique, industrialisation et économie bleue : le séjour officiel de Faure Essozimna Gnassingbé en Chine, du 9 au 16 octobre 2026, a été marqué par la signature de quinze instruments de coopération. Un nouveau cap pour le partenariat sino-togolais, dont les retombées dépendront désormais de la concrétisation des engagements pris.

Le Togo entend franchir une nouvelle étape dans sa transformation économique en s'appuyant sur le partenariat avec la Chine. Au terme de son séjour officiel du 9 au 16 octobre 2026, le Président du Conseil, Faure Essozimna Gnassingbé, repart avec plusieurs engagements dans les domaines diplomatique, économique, technologique et territorial. Au total, quinze instruments de coopération ont été annoncés, dont treize accords et mémorandums signés le 15 octobre à Pékin, auxquels s'ajoutent deux autres mémorandums conclus au cours de la visite.

Ce déplacement intervient dans un contexte international marqué par une concurrence accrue pour les investissements, la maîtrise des technologies et le développement des capacités industrielles. Pour Lomé, l'enjeu est de consolider ses relations avec Pékin afin de mobiliser des ressources, des compétences et des solutions susceptibles d'accompagner ses ambitions de développement.

La visite a également consacré une nouvelle étape dans les relations bilatérales, désormais inscrites dans le cadre de la « Communauté d'avenir partagé Chine-Togo à l'ère nouvelle ».

Un partenariat politique renforcé

Les entretiens de Faure Essozimna Gnassingbé avec le président chinois Xi Jinping,

le Premier ministre Li Qiang et le président de l'Assemblée populaire nationale, Zhao Leji, ont constitué les principaux temps forts diplomatiques du séjour.

Le 13 octobre, les échanges avec Xi Jinping ont permis de réaffirmer la volonté commune d'ap-



profondir les relations entre les deux pays. Le Président du Conseil a notamment mis en avant l'importance de traduire cette coopération en résultats concrets pour les populations, à travers la création d'emplois, le développement des compétences et l'ouverture de nouvelles perspectives économiques.

Deux jours plus tard, les discussions avec Li Qiang ont abouti à l'adoption d'une Déclaration conjointe. Celle-ci réaffirme notamment le soutien de la Chine aux réformes institutionnelles engagées dans le cadre de la Ve République et à la Feuille de route gouvernementale togolaise.

Les échanges avec Zhao Leji ont, pour leur part, souligné l'importance du dialogue interparlementaire et de la concertation dans les instances multilatérales.

Au-delà du symbole diplomatique, Lomé cherche ainsi à inscrire ses relations avec Pékin dans une coopération durable, capable de soutenir ses priorités économiques et de renforcer sa place dans les échanges internatio-

naux.

Quinze instruments de coopération, des secteurs stratégiques ciblés

Parmi les principaux acquis du séjour figure la diversification des domaines de coopération. Les quinze instruments an-

noncés couvrent notamment les finances, le commerce, l'agriculture, l'industrie, les ressources humaines, les médias et la coopération territoriale.

Sur le plan financier, un protocole d'accord relatif à l'annulation partielle de la dette togolaise a été signé. Cette initiative pourrait contribuer à alléger une partie des engagements financiers du pays, selon les modalités qui seront retenues pour sa mise en œuvre.

Les deux États ont également convenu de renforcer leur coopération douanière à travers le programme des Opérateurs économiques agréés (OEA), associant l'Office togolais des recettes aux douanes chinoises. D'autres engagements concernent les chaînes d'approvisionnement, le commerce numérique, l'industrie et le développement vert.

L'agriculture occupe aussi une place importante dans ce dispositif. Un protocole d'accord relatif aux exigences phytosanitaires applicables au soja togolais destiné au marché chinois ouvre des perspectives de diversification des débouchés

pour les producteurs nationaux. Sa portée économique dépendra toutefois de la capacité des filières togolaises à satisfaire aux normes requises et à répondre à la demande.

La coopération porte également sur le développement des ressources humaines, la construction d'un bâtiment destiné au ministère togolais des Affaires étrangères et le renforcement des échanges professionnels entre les médias chinois et la Télévision togolaise (TVT).

Ces engagements illustrent la volonté des deux pays d'élargir leur coopération au-delà des relations diplomatiques classiques, en accordant une place croissante aux échanges commerciaux, aux compétences et aux institutions.



L'agriculture intelligente au service de la souveraineté alimentaire

Dans la province de Shaanxi, la visite du parc de démonstration de l'agriculture intelligente de Yangling a permis à la délégation togolaise de découvrir des technologies fondées sur l'intelligence artificielle, la robotique et les outils numériques appliqués à la production agricole.

Pour le Togo, où l'agriculture demeure un secteur essentiel de l'économie et de l'emploi, ces expériences présentent un intérêt particulier. L'amélioration des rendements, l'optimisation de l'irrigation, la réduction des pertes après récolte et une meilleure gestion des

cultures figurent parmi les pistes susceptibles de soutenir la modernisation des exploitations.

L'objectif est de parvenir à adapter les innovations aux réalités locales, notamment aux capacités financières des producteurs, aux conditions climatiques et aux besoins des filières agricoles.

La formation, la recherche appliquée et l'accompagnement technique seront déterminants pour permettre aux exploitants, particulièrement aux jeunes et aux femmes, de tirer profit de ces évolutions.

La coopération agricole pourrait ainsi favoriser le développement de chaînes de valeur plus performantes, encourager la transformation locale des produits et contribuer à renforcer la sécurité ali-

mentaire.

Huawei et le numérique : préparer les compétences de demain «Le 16 octobre, à Shenzhen, le gouvernement togolais et Huawei Technologies ont signé un protocole d'accord stratégique portant notamment sur la transformation numérique, la connectivité, l'intelligence artificielle, la cybersécurité et le transfert de compétences.

Cet engagement intervient alors que la maîtrise des infrastructures numériques devient un facteur déterminant de compétitivité pour les États et les entreprises.

Pour le Togo, les perspectives concernent aussi bien la modernisa-

Le Togo franchit une étape décisive

L'Assemblée nationale togolaise a adopté définitivement, le 14 octobre 2026, le projet de loi autorisant la ratification de la Convention portant création de l'Organisation internationale pour la médiation (IOMed). Un pas important pour renforcer l'engagement du pays en faveur du dialogue et du règlement pacifique des différends.

Le Togo confirme son engagement en faveur de la diplomatie et de la paix. Réunis en séance plénière le 14 octobre 2026, les députés ont adopté définitivement le projet de loi autorisant la ratification de la Convention portant création de l'Organisation internationale pour la



médiation (IOMed). Le texte a recueilli 95 voix pour et une abstention, à l'issue de la troisième séance plénière de la deuxième session ordinaire de l'année.

Présidée par le professeur Komi Selom Klassou, président de

l'Assemblée nationale, la séance s'est déroulée en présence du ministre délégué auprès du ministre des Affaires étrangères et de la Coopération, chargé de la Coopération et des Togolais de l'Extérieur, Yackoley Kokou Johnson, représentant le gou-

vernement.

Cette adoption définitive intervient au lendemain du vote du même texte par le Sénat, le 13 octobre. Elle marque ainsi l'aboutissement de la procédure parlementaire et ouvre la voie à l'adhésion formelle du Togo à cette organisation internationale dédiée au règlement pacifique des différends par la médiation.

Un nouvel instrument au service de la paix

L'IOMed ambitionne de promouvoir la médiation comme mécanisme de prévention et de règlement des conflits. Son champ d'intervention couvre notamment les différends entre États, ceux impliquant des États tiers, les litiges entre un État et un ressortissant d'un autre État, ainsi que les différends commerciaux internationaux entre parties privées.

Le Togo figure parmi les 35 pays fondateurs de cette organisation, aux côtés de trois autres pays africains : le Bénin, le Gabon et le Nigeria. Cette participation traduit la volonté de Lomé de renforcer son rôle dans les initiatives internationales en faveur du dialogue, de la coopération et de la stabilité.

Prenant la parole après l'adoption du texte, le ministre délégué Yackoley Kokou Johnson a salué le soutien des parlementaires, qui permet au gouvernement de poursuivre le processus de ratification. Il a également rappelé la place qu'occupe le Togo dans les initiatives de médiation en Afrique de l'Ouest, soulignant que la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) avait déjà consacré Lomé comme une référence en matière de paix, de dialogue et de tolérance.

Lomé réaffirme ses ambitions diplomatiques

Pour le président de

l'Assemblée nationale, Komi Selom Klassou, cette décision constitue une avancée importante pour la diplomatie togolaise. Il a souligné que l'adoption du texte donne à la procédure parlementaire son plein accomplissement et dote le pays d'un nouvel instrument au service du règlement pacifique des différends.

Le président de l'institution a également mis en avant l'engagement du Togo en faveur de la paix, sous l'impulsion du président du Conseil, Faure Essozimna Gnassingbé. Le rôle de médiateur de l'Union africaine qui lui a été confié dans la crise des Grands Lacs, ainsi que les initiatives diplomatiques menées en Afrique de l'Ouest et au-delà, illustrent, selon lui, cette orientation.

Insistant sur l'importance de la paix pour la sécurité collective, la stabilité institutionnelle et le développement durable, Komi Selom Klassou a rappelé que le dialogue et la médiation demeurent des voies privilégiées pour surmonter les tensions et prévenir les affrontements.

Des perspectives pour le règlement des différends

Au-delà de sa portée institutionnelle, la ratification de la Convention de l'IOMed ouvre des perspectives pour le renforcement du cadre juridique et diplomatique togolais. Elle pourrait favoriser le recours à des mécanismes de médiation dans la prévention des conflits et la recherche de solutions négociées aux différends internationaux.

À travers cette décision, le Togo réaffirme ainsi son attachement au multilatéralisme et à la résolution pacifique des conflits. Une orientation qui ambitionne de consolider son rayonnement diplomatique et sa contribution aux efforts de la communauté internationale en faveur d'une paix durable.

WARAA

N° 0582 - Jeudi 22 Octobre 2026

Afrique de l'Ouest

L'intégration judiciaire à l'épreuve de la souveraineté

La souveraineté des États et le respect des engagements communautaires seront au cœur d'un colloque consacré aux enjeux de l'intégration judiciaire en Afrique de l'Ouest. Au centre des débats : une question sensible qui divise juristes et responsables politiques. Un État peut-il, après avoir ratifié un traité, refuser d'appliquer une décision de justice rendue dans le cadre de ses engagements internationaux ?

Cette interrogation prend une résonance particulière dans un contexte régional marqué par des tensions croissantes entre les exigences du droit communautaire et les aspirations souverainistes de certains États. Le retrait du Mali, du Burkina Faso et du Niger de la Communauté économique des États de l'Afri-

que de l'Ouest (CEDEAO), sur fond de profondes divergences politiques et institutionnelles, illustre les difficultés auxquelles se heurte aujourd'hui le projet d'intégration régionale.

Au-delà des considérations politiques, les discussions devront notamment éclairer les rapports entre les décisions des juridictions communautaires, les obligations découlant des traités et la marge de manœuvre constitutionnelle des États. La question de la conformité d'une nouvelle Constitution aux engagements conventionnels soulève également un enjeu majeur : où s'arrête le droit et où commence la politique ?

Organisé dans la dynamique d'excellence du Centre de droit public de l'Université de

Lomé, dirigé par des constitutionnalistes reconnus, ce colloque entend contribuer à une réflexion approfondie sur les fondements et les limites de l'autorité judiciaire dans l'espace communautaire ouest-africain.

À l'heure où la région est tiraillée entre la volonté de renforcer l'intégration régionale et la montée des revendications souverainistes, cette rencontre s'annonce comme un moment important de réflexion sur l'avenir de la justice communautaire. Plus qu'un simple débat universitaire, elle pourrait prendre les allures d'un véritable procès de l'intégration judiciaire ouest-africaine, tant les enjeux juridiques, politiques et institutionnels sont déterminants pour l'avenir de la région.

Michel Tchadja

Togo-Chine

Quinze accords pour donner un nouvel élan à l'économie togolaise

Suite de la p 3

tion de l'administration que l'amélioration des services publics, le développement des entreprises et l'émergence de nouveaux métiers. Une connectivité plus performante pourrait également faciliter l'accès aux services numériques dans les zones éloignées des principaux centres urbains.

Le renforcement des compétences nationales constitue un autre enjeu majeur. La formation des jeunes, le partage de savoir-faire et l'accompagnement des talents locaux seront essentiels pour favoriser l'émergence d'un écosystème numérique capable de répondre aux besoins du marché.

Toutefois, les retombées de cet accord dépendront de la nature des projets qui seront effectivement déployés, des financements mobilisés et des garanties apportées en matière de cybersécurité et de maîtrise des infrastructures.

Le port de Lomé au cœur de l'ambition industrielle

Les échanges menés dans la province du Guangdong, notamment avec son gouverneur, Meng Fanli, ont permis d'examiner de nouvelles perspectives de coopération économique et industrielle.

Le renforcement des relations entre le Port autonome de Lomé et les infrastructures portuaires du Guangdong, ainsi que la relance du jumelage entre Lomé et Shenzhen, figurent parmi les pistes évoquées.

Grâce à sa position géographique et à son rôle dans les échanges régionaux, le port de Lomé représente un atout important pour l'économie togolaise. Mais l'ambition affichée consiste à dépasser sa fonction de plateforme de transit pour en faire davantage un moteur de transformation industrielle et de création de valeur ajoutée.

L'expérience de Shenzhen et du Guangdong pourrait alimenter les réflexions sur le développement de zones industrielles, la modernisation des services logistiques et l'accueil d'investissements productifs.

La transformation agro-industrielle, l'assemblage, la maintenance et les services aux entreprises constituent autant de domaines susceptibles de créer de nouvelles activités et des emplois.

La concrétisation de cette ambition nécessitera néanmoins des infrastructures adaptées, une alimentation énergétique fiable, une main-d'œuvre qualifiée et un environnement favorable aux investissements privés. L'enjeu sera de faire bénéficier davantage les entreprises togolaises des opportunités générées par les échanges avec la Chine.

Économie bleue : miser sur la recherche et les ressources marines

À Xiamen, dans la province du Fujian, la visite de l'Institut d'océanographie relevant du ministère chinois des Ressources naturelles a mis en lumière les possibilités de coopération scientifique et maritime.

Pour le Togo, les enjeux concernent la recherche océanographique, la gestion des ressources halieutiques, la protection du littoral et la sécurité maritime dans le golfe de Guinée.

Les échanges avec les institutions chinoises pourraient contribuer au renforcement des capacités nationales, notamment au bénéfice de l'Institut des métiers de la mer et de l'Université de Lomé et du projet de futur centre national de recherche océanographique.

Une meilleure connaissance de l'environnement marin permettrait de soutenir la pêche, d'améliorer la gestion des ressources et de développer des activités économi-

ques liées aux services maritimes et à la protection de l'environnement.

La coopération scientifique pourrait également favoriser le partage d'expertise en matière de surveillance maritime et de sécurisation des activités commerciales et portuaires.

À travers l'économie bleue, le Togo cherche ainsi à diversifier ses sources de croissance tout en valorisant son ouverture sur le golfe de Guinée.

Le Shaanxi et la Kara, une coopération au plus près des territoires

La visite a également donné une place importante à la coopération décentralisée. Dans la province du Shaanxi, les

pourraient nourrir les réflexions sur le développement équilibré des régions togolaises. Leur efficacité dépendra toutefois de la capacité des collectivités concernées à identifier des projets prioritaires, à mobiliser les financements nécessaires et à assurer leur suivi.

Des engagements aux résultats : le véritable défi

Au terme de ce séjour, les acquis diplomatiques sont nombreux. Le renforcement du partenariat politique, les quinze instruments de coopération annoncés, le protocole d'accord avec Huawei et le mémorandum entre le Shaanxi et la Kara dessinent plusieurs axes de collaboration entre Lomé et Pékin.



échanges avec le gouverneur Zhao Gang ont porté sur l'agriculture, les sciences, les infrastructures et la culture.

Un mémorandum d'entente entre le Shaanxi et la région togolaise de la Kara a été conclu, ouvrant la voie à des échanges d'expertise et à des initiatives conjointes.

Cette coopération pourrait favoriser le partage d'expériences en matière de développement rural, de transformation agricole, de valorisation des ressources locales et de renforcement des activités économiques.

À Nangou, dans la région de Yan'an, la délégation a également découvert des mécanismes de développement local reposant sur la mobilisation des communautés et l'exploitation des potentialités territoriales.

Ces expériences

Une attention particulière devra également être accordée aux conditions de mise en œuvre des accords, à leur viabilité économique et à la répartition des retombées entre les différents secteurs et territoires du pays.

Une nouvelle étape pour l'économie togolaise

Le séjour de Faure Essozimna Gnassingbé en Chine marque une étape importante dans le rapprochement entre les deux pays. De la diplomatie à l'agriculture intelligente, du numérique à l'industrie portuaire, en passant par la recherche maritime, les perspectives ouvertes couvrent plusieurs priorités de développement du Togo.

Cette dynamique s'inscrit dans les ambitions de la Feuille de route gouvernementale 2026-2031, avec la volonté de moderniser l'économie, de renforcer les capacités nationales et de stimuler la création de valeur.

Pour Lomé, le partenariat chinois représente une opportunité de mobiliser des investissements, des technologies et des compétences au service de sa transformation structurelle. Mais sa réussite dépendra de la capacité à privilégier les projets les plus utiles, à renforcer la participation des entreprises locales et à garantir des retombées économiques et sociales durables.

La « Communauté d'avenir partagé Chine-Togo à l'ère nouvelle » ouvre ainsi une nouvelle perspective dans les relations entre les deux États. Le défi est désormais clair : transformer les engagements diplomatiques en réalisations concrètes, capables d'améliorer les conditions de vie des populations et de renforcer durablement la compétitivité de l'économie togolaise.

Le Togo au sommet mondial de Séoul

En Corée du Sud, le Togo prend part au Sommet mondial sur l'intelligence artificielle (IA) et le numérique, ouvert le lundi 19 octobre 2026 à Séoul. La ministre chargée de la Transformation numérique, Cina Lawson, représente le pays à cette rencontre internationale. Elle est intervenue hier, 21 octobre, lors d'une session consacrée aux opportunités offertes par l'IA aux économies en développement.

À l'occasion de ce sommet, le Togo met en lumière quatre initiatives destinées à pro-



mouvoir l'inclusion numérique et à renforcer les compétences dans le domaine des nouvelles technologies. La première concerne le programme Novissi, mis en place pendant la pandémie de Covid-19 pour soutenir financièrement

les populations vulnérables. Ce dispositif illustre l'utilisation des outils numériques pour identifier les bénéficiaires et faciliter le versement des aides sociales.

Le deuxième projet porte sur la formation en intelligence artificielle. Le programme

national associe l'apprentissage de la programmation informatique, de l'anglais et des compétences numériques afin de préparer les apprenants aux exigences du secteur.

Le Togo présente également « Voix du Togo », une initiative visant à développer des ressources linguistiques locales pour permettre aux systèmes d'intelligence artificielle de mieux comprendre les langues du pays.

Enfin, le projet d'accélération numérique, soutenu par la Banque mondiale, ambitionne d'étendre la

connectivité aux écoles, aux structures sanitaires et aux administrations locales. L'objectif est de faciliter l'accès aux services numériques et de renforcer leur utilisation au sein des communautés.

À travers ces quatre initiatives, le Togo entend valoriser ses avancées en matière de transformation numérique et mettre en avant des solutions adaptées aux besoins des populations et aux défis des économies en développement.

J. K.

LES N° VERTS DE L'OTR

POUR SIGNALER
TOUT FAIT SUSPECT
VEUILLEZ COMPOSER

N° VERT

8280

Anticorruption

POUR TOUT RENSEIGNEMENT
INFORMATION OU CONSEIL
VEUILLEZ COMPOSER LE

N° VERT

8201

Renseignements



FEDERER POUR BATIR
www.otr.tg

PHARMACIES DE GARDE

Du 19 AU 26 OCTOBRE 2026

PHARMACIE HANOUKOPE	70 49 96 63	Avenue de la Nouvelle Marche, Immeuble Radio Kanal FM
PHARMACIE AKOFA	22 21 00 97	Av. Maman N'Danida Amotivé
PHARMACIE SANTE	70 44 91 37	Près de NOPATO
PHARMACIE CHATEAU D'EAU	71 33 88 88	Av. Augustino de Souza, près du Château d'eau de BE
PHARMACIE OLIVIER	22 27 04 34	01, Rue du Rotary club international angle Bd Felix Houphouët
Boigny 08 BP 8480 Lomé 08 TOGO		
PHARMACIE KODJOVIKOPE	22 21 89 90	Avenue Duisbour
PHARMACIE ROBERTSON	22 22 28 41	607, Avenue François MITTERAND Nyékonakpé
PHARMACIE LIBERATION	22 22 25 25	Avenue Libération Prolongée
PHARMACIE BON SECOURS	70 45 76 74	Rue du Grand Collège du Plateau - Casablanca
PHARMACIE KLOKPE	96 80 10 03	Derrière la Foire 2000
PHARMACIE PROVIDENCE	91 14 88 88	Bd. Jean Paul 11
PHARMACIE UNIVERS-SANTE	22 61 81 43	Bd. GNASSINGBE Eyadéma, Cité OUA face à l'entrée du CHU-CAMPUS
PHARMACIE AEROPORT	22 26 21 22	Rte de l'Aéroport SITO
PHARMACIE INTERNATIONALE	22 26 89 94	Sise Marché de Hédzranawou "Assiyéy", Boulevard du Haho
PHARMACIE DES LILAS	96 16 55 89	123HDN, 07 Route de Kégué Boulevard Jean Paul II prolongé
PHARMACIE O GRAIN D'OR	71 90 11 66	Ahadj - Kpota, Rue Carrefour Zorobor, Grand Contournement, Lomé
PHARMACIE SEPOPO	70 34 65 65	ADAKPAME grand contournement, rond-point Sawieto non loin de la station Somayaf
PHARMACIE PHARMACIE	2000 96 37 94 25	BE KPOTARès d du Marché Dzifa
PHARMACIE BETHEL	22 25 23 70	ADIDOGOME Soviépé, bd du 30 Août, face OraBank et Banque Atlantique
PHARMACIE DES ECOLES	22 51 75 75	Face Lycée Technique Adidogomé et près du CEG, Route de Kpalimé
PHARMACIE EL-NISSI	99 73 39 32	Rte Lomé-Kpalimé, carrefour Apédokoe-Gbomamé à 200 m de la station total d'Apédokoe
PHARMACIE HOSANNA	97 77 69 59	Carrefour Sagbado-Sémekonawo, en face de la station-service SANOL
PHARMACIE MAGNIFICAT	70 44 51 59	Adidogomé okoè Agblégan, rue de la pampa à 100 m du palais royal de Yoké
PHARMACIE GREENRX	92 96 19 19	Segbe dans l'immeuble Mabiz Plaza Non loin du Rond-point Douane
PHARMACIE MATHILDA	93 02 52 12	Route PATASSE - Lomégan - ODEF
PHARMACIE EL-SHADAI	22 51 44 25	Face Ecole Théologie ESTAO
PHARMACIE ENOULI	22 55 86 46	Derrière la gare routière d'Agbalépedogan 05 BP 633
PHARMACIE LE GALIEN	22 51 71 71	Rue Pavée d'Addioadin
PHARMACIE DES ROSES	70 42 37 72	AGOE - Vakpossito, près de l'entreprise de l'Union
PHARMACIE BETANIA	96 80 10 11	Rue Sito, Totsi-Glenkomé non loin de la salle des Témoins de Jéhovah
PHARMACIE VOLONTAS	DE70 42 23 60	Avéddj, Carrefour "SUN CITY", face à l'ancien bar Sun City
PHARMACIE EL-SHAMMAH	70 43 25 85	Sise à Amadahomé à côté de la Maison des Jeunes 04BP-1004
PHARMACIE NOTRE DAME DE LOURDES	70 44 01 01	Carrefour Maison Blanche en allant à "Deux Lions" en face de STAM
PHARMACIE LA GRACE	22 25 91 65	Près de l'Auberge Sahara avant la Station SUN AGIP Agoe
PHARMACIE ST ESPRIT	70 40 29 06	Sur la bretelle Agoe-Nyivé Kégué, Face au CEG Agoe-Est
PHARMACIE TCHEP'SON	70 42 94 41	Face Terminal du Sahel (Togblékopé)
PHARMACIE LIDY	70 90 19 60	AGOE-DIKAME, Bernard Copé après la station CAP en face du Camp de tir
PHARMACIE EL NOUR	97 79 93 74	AGOE - Alinka non loin du CMS Togblékopé
PHARMACIE REGINA PACIS	70 45 98 58	ADETIKOPE, Rte National NO1 près du bar sous l'Antenne
PHARMACIE ESPACE VIE	99 85 89 07	AGOE Logopé non loin de place de Loisirs BKS 2
PHARMACIE AUREOLE	70 70 98 98	Agoe Trokpossimé au carrefour cam GP à 50 m de l'EPP du cam GP
PHARMACIE EMMAÜS	70 40 25 40	Sur la route de Mission Tové à côté du bar Solidarité
PHARMACIE ZOSSIME	22 55 43 52	AGOE - Zossimé, près du marché
PHARMACIE SAINT SYLVESTRE	93 51 51 98	Zangueu, Quartier San amé, non loin du rond-point San amé
PHARMACIE ST PHILIPPE	90 67 33 24	SANGUERA, Rte Lomé - Kpalimé près de la Station-service OANDO
PHARMACIE EVA	92 16 32 32	SANGUERA, Kikamé, Non loin du T-OIL
PHARMACIE NOUVELLE TULIPE	99 47 00 70	Rte de Mission - Tové, Près de la station CAP Agoe-Légassito
PHARMACIE GRATITUDE	92 18 94 85	Agoe Légassito Zovadjin non loin du carrefour Avirato
PHARMACIE DE L'EDEN	70 42 13 98	Route d'Aného, face Cité Baguida
PHARMACIE AVEPOZO	22 27 04 86	AVEPOZO Be Kome à côté de la place publique 04 BP-353 Lomé-Togo
PHARMACIE PRINCIPALE	90 82 67 67	Rte d'Aného Kpogan Yovo Kopé
PHARMACIE HELENE	96 98 15 15	Aveta face au marché d'Aveta
PHARMACIE LUMEN	70 41 68 36	DJAGBLE, En face de l'EPP (Plakomé)

SAVOIR NEWS

La Première Agence de Presse Privée au Togo

www.savoirnews.net

L'INFO en continu 24H/24

Tél (228) 90 04 19 64 / 91 45 34 50 / 99 35 29 23

E-mails : savoir.news@yahoo.fr /

info@savoirnews.net

Sécurité alimentaire

Le Togo mise sur des systèmes agroalimentaires plus résilients

Le Togo engage une réflexion sur les prochaines étapes de sa politique de sécurité alimentaire et nutritionnelle. Une mission de haut niveau de la Commission de l'Union africaine, ouverte le mardi 20 octobre 2026 à Lomé, réunit les autorités nationales et les représentants de l'organisation continentale pour accélérer la transformation des systèmes agroalimentaires.

Prévue jusqu'à ce jour, 22 octobre, cette rencontre porte sur la mise en œuvre de la Déclaration de Kampala pour la période 2026-2035, dans le cadre du

Programme détaillé de développement de l'agriculture en Afrique (PDDAA). Les discussions visent à adapter les engagements continentiels aux priorités nationales, tout en intégrant les défis climatiques et la gestion durable des ressources naturelles.

L'ambition est d'accroître la production agroalimentaire et de renforcer la capacité du secteur agricole à faire face aux chocs climatiques. À l'échelle continentale, les objectifs fixés à l'horizon 2035 prévoient notamment une augmentation de 45 % de la pro-



duction agroalimentaire et un triplement du commerce intra-africain.

Pour atteindre ces objectifs, le Togo mise sur une implication plus importante des différents ac-

teurs du secteur agricole. Représentant le ministre chargé de l'Agriculture, le directeur de cabinet, Konlani Dindigoue, a souligné l'importance de renforcer leur participation et leurs capacités à contribuer à l'élaboration des orientations nationales.

Le gouvernement privilégie une approche fondée sur la co-construction et le co-investissement, dans laquelle l'État joue un rôle de facilitateur et de régulateur. Cette démarche vise à améliorer la coor-

dination des interventions et à favoriser une collaboration plus étroite entre les pouvoirs publics et les acteurs non étatiques. Dans cette dynamique, le pays s'appuie notamment sur le Programme de modernisation de l'agriculture au Togo (ProMAT) et sur la récente création de la Plateforme nationale des acteurs non étatiques.

Les travaux de Lomé devront ainsi contribuer à définir des actions concertées pour bâtir des systèmes agroalimentaires plus productifs, durables et capables de résister aux effets du changement climatique.

WARAA

Lutte contre le blanchiment d'argent

L'OTR sensibilise sur le rôle stratégique des douanes

L'Office togolais des recettes (OTR) consacre son émission hebdomadaire « 45 minutes avec l'OTR » à la lutte contre le blanchiment de capitaux et les flux financiers illicites. Prévue ce

jeudi 22 octobre 2026, cette session d'information vise à mieux faire comprendre le rôle des douanes et la responsabilité des différents acteurs dans la protection de l'économie nationale.



Le blanchiment de capitaux et les flux financiers illicites constituent des menaces majeures pour la stabilité économique des États. Ils favorisent l'évasion fiscale, réduisent les recettes publiques, faussent la concurrence entre les opérateurs économiques et peuvent contribuer au financement d'activités criminelles. Face à ces risques, la lutte nécessite une collaboration étroite entre les administrations publiques, les institutions financières, les opérateurs économiques et les citoyens.

Souvent associée à la collecte des droits et taxes, l'administration douanière joue également un rôle essentiel dans la détection des opérations financières suspectes. Présente aux frontières terrestres, maritimes et aériennes, elle contribue notamment à surveiller les mouvements transfrontaliers d'espèces et de valeurs, à détecter les fausses déclarations de marchandises et à réprimer les infractions, en collaboration avec les services compétents et la justice.

Comment les dou-

nes togolaises contribuent-elles concrètement à la lutte contre ces pratiques ? Quels mécanismes permettent de détecter les opérations suspectes ? Et comment les banques, les transitaires, les commerçants et les citoyens peuvent-ils participer à cette lutte ? Autant de questions qui seront abordées au cours de l'émission « 45 minutes avec l'OTR ». À travers les éclairages de ses experts, l'Office entend apporter des réponses concrètes sur les mécanismes de surveillance, les responsabilités des différents acteurs et les enjeux de la gouvernance financière au Togo.

Cette initiative s'inscrit dans une démarche de sensibilisation visant à renforcer la vigilance collective face aux circuits financiers illicites et à préserver les ressources de l'État.

La Rédaction

**Des routes entretenues,
c'est à cela que sert notre
financement**

Route Nationale N°1 (Agoè Cacaveli) • Lomé-Togo BP: 8646
Tél: (+228) 22 51 88 55 • www.safer.tg

SAFER

ASSURANCE MALADIE
UNIVERSELLE | **AMU INAM**

8220

devient un
numéro vert

• Informations

• Conseils

• Réclamations

• Plaintes

Contactez-nous



8220

Appels désormais gratuits

INAM, toujours à votre écoute !